



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

FSU 22

Bulletin trimestriel de la Fédération Syndicale Unitaire des Côtes-d'Armor

n° 68 - décembre 2020

Déposé le 16 décembre 2020

A distribuer avant le 21 décembre 2020

SITE DE DEPOT

P4

LA POSTE

DISPENSE DE TIMBRAGE

Édito

Pas de pitié pour les gueux*

Après un tel titre, on ne peut que dérouler la litanie des maux qui touchent les plus démunis de notre société sous Covid 19 depuis de nombreux mois.

Pourtant, chômage de masse, précarité, restriction des libertés, état d'urgence, sanitaire ou non, lois liberticides de circonstance, violences policières, intégrisme religieux, destruction de l'environnement et recul sur les engagements pris (notamment sur les pesticides)... ne sont pas nouveaux et sont seulement plus prégnants à cause des crises sanitaire et économique qui frappent durement.

De saines et vigoureuses réactions contre cet état de fait sont en cours partout et dans tous les domaines. Il est clair que ces mouvements, dans des circonstances où les libertés de se rassembler et de manifester sont très contrôlées, impliquent courage et détermination pour ceux qui s'y investissent.

Depuis l'assassinat de Samuel Paty qui, rappelons-le, a été tué alors qu'il faisait son travail d'enseignant, dans le sens le plus noble du terme, à savoir ouvrir les esprits pour former de futurs citoyens, les mobilisations se sont multipliées. **Les hommages multiples et nécessaires à notre collègue ont permis de réaffirmer notre détermination à défendre la liberté d'expression**, la possibilité d'exercer un esprit critique vis à vis des religions et des pratiques religieuses, la possibilité de caricaturer et, n'en déplaise à certains, de « blasphémer » car nul n'est tenu de respecter les interdits d'une religion qu'il ne pratique pas.

Après ces hommages, **ce sont les professeurs qui, dès le 2 novembre, ont ouvert le bal** et se sont opposés aux rétropédalages du Ministre Blanquer sur l'hommage rendu à notre collègue par l'institution, puis, qui ont exigé des aménagements pour que la crise sanitaire ne se transforme pas en catastrophe générale dans les écoles et les établissements scolaires, **avec comme point d'orgue la « grève sanitaire » du 10 novembre, particulièrement suivie dans les collèges.**

Ensuite, signe que la situation est de plus en plus difficile dans les établissements scolaires, **les vies scolaires épuisées et les surveillants (AED), soutenus par les syndicats de la FSU, ont fait massivement grève** et ont tenu des rassemblements devant les Directions Académiques (plus d'une centaine le mardi 1er décembre devant la DSDEN 22) pour obtenir un statut de titulaire sur des postes de la Fonction publique, un meilleur salaire et de meilleures conditions de travail.

La loi de « sécurité globale » a, elle aussi, déclenché un mouvement de réaction, dès le 21 novembre, qui semble bien parti pour durer malgré les promesses de réécriture du fameux article 24 ayant mis le feu aux poudres. Cette loi de circonstance doit être retirée dans sa totalité et c'est ce que nous finirons par obtenir.

Les rassemblements du samedi 5 décembre contre le chômage et la précarité dans le département montrent un mouvement social vigoureux pour une autre politique et l'annulation des « réformes » qui pénalisent les chômeurs et précarisent l'emploi, y compris dans la Fonction Publique.

Enfin, après avoir quitté avec fracas un Grenelle de l'Éducation qui tournait à la mascarade, **la FSU donne la perspective d'une grève unitaire dans l'éducation le 26 janvier pour exiger un plan d'urgence pour l'école.**

Alors, **toutes et tous mobilisé.es pour faire avancer nos revendications** dans tous ces domaines.

Le 15 décembre 2020
Olivier Debretagne
Secrétaire départemental

Édito page 1
Déclaration FSU au CTDS page 2
Salaires page 4
Droits des femmes page 5
Grenelle de l'Éducation page 6

* Pas de pitié pour les gueux : sur les théories économiques du chômage, Laurent Cordonnier, Raisons d'agir, 2000

En appliquant le programme scolaire, en faisant librement des choix pédagogiques réfléchis, Samuel Paty a payé de sa vie une conception de l'école publique que nous partageons : éduquer et former tous les jeunes pour qu'ils grandissent à l'abri de toute influence et se forment leur propre conscience pour juger et s'engager.

Ce meurtre atroce a bouleversé toute une profession qui a trouvé le soutien de ses concitoyens. Les rassemblements nombreux ont réuni partout en Bretagne des milliers de personnes venues témoigner leur effroi, défendre avec vigueur le rôle social et émancipateur des écoles publiques et la force du vivre ensemble. La profession a été heurtée par l'attitude du ministre qui est revenu sur les modalités de l'hommage à rendre à Samuel Paty, le lundi de la rentrée des vacances, en annulant les temps d'échanges prévus en début de matinée entre les personnels. Cette décision indigne a été vécue comme une nouvelle manifestation de mépris du ministre. L'impératif de sécurité pouvait être respecté en décalant la reprise des élèves au mardi, permettant une préparation de rentrée avec le nouveau protocole sanitaire et la mise à l'abri des personnels vulnérables. Dans nombre d'établissements les personnels ont malgré tout pris un temps d'échange pour préparer l'hommage à Samuel Paty et échanger sur le nouveau protocole sanitaire.

Profondément attachée à la réussite scolaire de tous les élèves, la FSU défend le maintien des écoles, collèges et lycées ouverts pour conjurer tout risque de décrochage et l'accroissement des écarts entre les élèves. Néanmoins, cela ne peut se faire qu'en garantissant la sécurité sanitaire de toutes et tous. Or, la situation sanitaire liée à la propagation de la pandémie de la COVID-19 nécessite un renforcement significatif de la protection de la santé des agent-es publics, des élèves et de leurs familles. Le nouveau protocole sanitaire dit "renforcé", annoncé par le président de la République, s'est traduit dans les établissements par une illusion de protection.

Les moyens indispensables pour assurer la nécessaire protection des personnels et des élèves se sont avérés et restent encore insuffisants face à la gravité de la situation. Limiter les brassages, garantir la restauration et la distanciation physique, demande des moyens : effectifs allégés, moyens en personnels de remplacement, personnels d'encadrement, agents d'entretien...

Un exemple en EPS, la proximité des enseignants avec des élèves non masqués inquiète la profession qui demande que des masques chirurgicaux, plus protecteurs, lui soit proposés. Nous vous alertons également sur la nécessité de rappeler aux collectivités l'importance de maintenir ouverts les équipements sportifs ainsi que le prévoit le décret du 29/10/2020.

Alors que la situation sanitaire continue de se dégrader dans le département, il y a urgence à renforcer le protocole ainsi que le Ministère l'a concédé pour les lycées en ayant fait la demande. La circulation active du virus et l'accroissement de son taux de reproduction impliquent une diminution des effectifs présents en lycées mais également dans les collèges, pour réduire les brassages, limiter l'exposition à la cantine ou dans les internats. Le passage à un fonctionnement en demi-groupe en lycée et en collège doit s'appliquer partout où les équipes le jugeraient nécessaire. Nous vous demandons de considérer avec bienveillance les demandes d'allègements des effectifs de tous les établissements du Second degré. Dans les écoles, nous demandons que les remplacements soient systématiquement assurés pour éviter le brassage d'élèves entre classe.

Pour garantir l'égalité entre les élèves, un cadrage national précis est nécessaire, qui doit rappeler que le cumul présentiel-distanciel est impossible. Le renforcement du protocole doit s'accompagner de recrutements massifs de personnels, en recourant aux listes complémentaires des concours et en ré-abondant les listes complémentaires.

Cette pandémie agit comme un terrible révélateur de tous les problèmes que connaissent les établissements publics depuis plusieurs années : une surpopulation scolaire dans les classes, un bâti scolaire inadapté et étriqué, des agents territoriaux et de vies scolaires en sous-effectif chronique, l'insuffisance endémique du remplacement... En outre, les réformes des lycées généraux, technologiques et professionnels ont fait éclater le groupe classe et accentué le brassage des élèves. Outre la question du recrutement des personnels, des décisions urgentes doivent être prises sur le plan pédagogique comme l'aménagement des programmes en collège et en lycée ainsi qu'un nouveau calendrier du baccalauréat affranchi de ParcoursSup.

Nous regrettons que le ministère n'ait pas sérieusement préparé la rentrée pour tenir compte de l'impact de la crise sanitaire et du confinement sur les élèves. En effet, pourquoi le ministère n'a-t-il pas abondé les dotations et les postes pour réduire les effectifs par classe partout où cela est nécessaire ? Pourquoi ne pas avoir pensé une réorganisation des enseignements pour pallier les difficultés, voire les interruptions de scolarité de nombreux élèves ? Au LP suspendre la co-intervention et le chef d'œuvre pour se focaliser sur les apprentissages des matières générales et professionnelles était une mesure de bon sens.

La FSU s'inquiète des conséquences de la crise économique dans nos territoires. Nous devons être attentifs aux plus jeunes et notamment aux moins qualifiés qui seront durement touchés, et accorder une vigilance particulière au décrochage scolaire, accentué en période de confinement, particulièrement dans les milieux socioprofessionnels défavorisés. Supprimer des diplômes de niveau 3, qui sécurisent les parcours de formation, a été de ce point de vue une décision aberrante.

Suite page 3...

Confinement, déconfinement, reconfinement... une accentuation des inégalités femmes/hommes

Confinement, déconfinement, reconfinement ont accentué les inégalités entre les hommes et les femmes, notamment par le biais d'une précarisation en augmentation.

En amont du 25 novembre, journée d'actions pour lutter contre les violences faites aux femmes, la FSU, en tant qu'organisation représentative de la Fonction publique et première organisation dans l'Éducation, réaffirmait la nécessité d'une mobilisation de tous les acteurs et actrices et publiait un livret (à télécharger sur notre site) traduisant son engagement concret pour en finir avec les violences faites aux femmes.

La FSU continue de plus à prendre toute sa place pour contribuer à une réelle égalité entre les femmes et les hommes. Pour rappel, la loi impose l'égalité professionnelle et la déclinaison de plans d'action relatifs à l'égalité professionnelle dans la fonction publique est rendue obligatoire dans chaque ministère avant le 31 décembre 2020.

Mais comment y parvenir quand la loi de transformation de la Fonction publique, qui introduit des éléments contraignants en matière d'égalité professionnelle, affaiblit parallèlement les instances où peut s'exercer réellement le contrôle de leur mise en application (suppression des Commissions Administratives Paritaires et affaiblissement des

CHSCT) ?

De nombreuses incohérences, hypocrisies et approximations jalonnent le parcours. La FSU, dans son communiqué de presse du 4 décembre (à lire sur notre site), pointent les plus flagrantes et les plus récentes.

C'est au quotidien, ensemble, que nous devons nous emparer de ces combats.

Ainsi, la FSU sera présente au groupe de travail rectoral « égalité et diversité professionnelle » le mardi 15 décembre 2020.

Et, bien entendu, la FSU prépare, d'ores et déjà, la journée pour les droits des femmes du 8 mars 2021, nationalement et localement.

Enfin, le secteur Femmes de la FSU 22 organisera **les 31 mai et 1er juin** (dates à confirmer et dépendant de l'évolution de la crise sanitaire) deux jours de stage syndical consacrés à l'égalité professionnelle et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, au quotidien comme dans le monde professionnel.

Pour la FSU, l'égalité n'est pas une option et il est plus que temps de passer des discours aux actes.

Alexandra Jeammet



Rassemblement de plus d'une centaine d'AED grévistes le 1er décembre devant la DSDEN 22 à Saint-Brieuc

Dans un moment difficile notamment en raison de la crise sanitaire, les discussions ficelées du « Grenelle » de l'Éducation n'ont apporté aucune réponse aux problèmes de l'Éducation. La FSU et ses syndicats ont donc abandonné cette fausse discussion.

La méthode choisie par l'actuel locataire de la rue de Grenelle pour « poser la question de quels professeurs au XXI^e siècle » ? Autour de la table : ni sociologue, ni spécialiste des sciences de l'éducation ou de la formation des enseignant.es ! Du côté de la représentation syndicale, c'est au compte-gouttes que les possibilités d'entrer dans les salles de visioconférence ont été données, indiquant ainsi clairement que les personnels des écoles n'avaient pas leur place dans ces discussions.

Ce « grenelle » ne sert qu'à justifier une évolution du métier d'enseignant telle que voulue par le ministre, c'est-à-dire lourde de menaces sur les statuts et les conditions de travail des personnels.

En effet, c'est logiquement que la

FSU, première fédération syndicale de l'Éducation, et tous ses syndicats ont décidé de quitter les salles. Il n'était clairement plus possible de laisser croire que les personnels étaient représentés dans une telle mascarade de consultation.

Comme l'indique le communiqué FSU du 3 décembre, *la parole des personnels au travers de celle de leurs représentants syndicaux est peu écoutée, submergée par celles "d'experts" soigneusement choisis par le ministère, dont certains n'ont pour seule expérience de l'école que de l'avoir fréquentée durant leur jeunesse, assurés pourtant de détenir les solutions malgré leur méconnaissance évidente du système scolaire et de ses réalités. Le colloque du 1er décembre a offert une démonstration inquiétante de partialité et d'absence du « regard croisé » annoncé par le ministère. Dans une période où la confiance des enseignant-es à l'égard du ministère est largement éprouvée, comme l'a à nouveau montré l'enquête d'opinion IPSOS-FSU, le Grenelle de l'éducation continue à creuser l'écart entre*

les intentions ministérielles et les attentes réelles des personnels, tant sur le plan du métier que sur celui des rémunérations.

Stéphane Chiarelli



Hommage à Samuel Paty le samedi 17 novembre 2020 à Saint-Brieuc



Rassemblement contre la loi «sécurité globale» le jeudi 3 décembre à Saint-Brieuc

Cher.e collègue, pense à te resyndiquer en 2020-2021 pour pouvoir participer au vote, au congrès départemental et soutenir l'action de ton syndicat FSU.